

L'hon. M. McIlraith: Je suppose que cette question se rapporte à la nouvelle aérogare. Si les travaux ne sont retardés ni par les conditions atmosphériques ni par des difficultés relatives à la main-d'œuvre, on devrait pouvoir les parachever environ trois ans après la mise en chantier.

M. RICHARD HACHEY, DE MONTRÉAL—RÉCLAMATION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

Question n° 1367—M. Douglas:

A-t-on reçu des observations de M. Richard Hachey du 2102, rue Vauquelin, Montréal, au sujet de ses droits aux prestations d'assurance-chômage et, dans le cas de l'affirmative, quelle était la nature de ces observations et quelle suite y a-t-on donnée?

L'hon. M. MacEachen: Oui. Les observations formulées par M. Hachey étaient en deux parties: (1) d'avoir été privé du taux de prestations d'un assuré ayant une personne à charge, après qu'il eût été constaté que sa femme, qu'il tenait comme personne à charge, ne remplissait pas les conditions voulues à cette fin aux termes de la loi, et (2) n'ayant pas informé son bureau local de son changement d'adresse les prestations ont été suspendues jusqu'à ce qu'on ait établi qu'il remplissait les conditions concernant l'admissibilité.

En ce qui concerne le premier point, on lui a demandé de solliciter le taux pour personne à charge à l'égard de son enfant de trois ans, au lieu de sa femme. Il ne s'est pas rendu à cette demande.

Quant au deuxième point, il ressort de l'enquête que M. Hachey continuait de remplir les conditions relatives à l'admissibilité malgré son changement d'adresse. La suspension a alors été levée et toutes les prestations qui lui étaient dues lui ont été versées le 10 octobre.

EXTENSION DES QUAIS EN C.-B.

Question n° 1381—M. Mather:

Songe-t-on à agrandir les quais du Fraser et de Surrey en fonction de l'augmentation des exportations de céréales passant par les ports du Pacifique?

L'hon. M. Pickersgill: D'après les renseignements dont dispose actuellement le gouvernement, il n'y a aucun projet dans ce sens.

(Texte)

MALARTIC—ON DEMANDE UN AÉROPORT

Question n° 1391—M. Caouette:

Le gouvernement a-t-il reçu des observations au sujet de l'aménagement d'un aéroport à Malartic dans le comté de Villeneuve? Dans le cas de l'affirmative, quelles considérations entend-on donner à ces requêtes?

[M. Mather.]

M. Cantin: Le 17 septembre 1958, la Chambre de commerce de Malartic a demandé des conseils et des renseignements au sujet de l'aménagement éventuel d'un aéroport municipal. Le 21 mai 1959, des fonctionnaires du ministère se sont rendus à Malartic pour faire l'inspection d'un certain nombre d'emplacements proposés pour l'aménagement d'un aéroport. Par la suite, le ministère a recommandé un de ces emplacements à la Chambre de commerce et lui a signalé qu'il lui fournirait toute aide technique qu'elle pourrait demander.

Le 12 mars 1962, des représentants de la ville de Malartic, dont le maire, le président de la Chambre de commerce et certains citoyens ont présenté aux fonctionnaires du ministère un mémoire fondé sur l'hypothèse que l'aéroport de Val-d'Or, exploité par l'Aviation royale du Canada, ne desservirait plus les avions civils. Le ministère a fait savoir aux représentants de la ville qu'il n'était pas question pour le moment d'interdire l'aéroport en question aux avions civils dans un avenir prévisible.

Tant que l'aéroport de Val-d'Or, qui a été aménagé aux frais du gouvernement fédéral, desservira les avions civils, tout aéroport qui pourrait être aménagé à Malartic serait considéré comme un aéroport «local», dont l'aménagement tomberait sous la responsabilité première de la ville de Malartic. Vu que la ville n'a pas demandé, à l'égard d'un tel aéroport, d'aide établie selon le principe du partage des frais, le ministère a cessé d'étudier la question.

(Traduction)

ORATEURS POLITIQUES PHOTOGRAPHIÉS PAR LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Question n° 1412—M. Caouette:

1. La Gendarmerie royale du Canada photographie-t-elle les orateurs à des manifestations politiques et, dans le cas de l'affirmative, l'a-t-elle fait lors de la démonstration contre les armes nucléaires à Québec le 12 octobre dernier?

2. Le très honorable premier ministre, M. Pearson, a-t-il été photographié par la Gendarmerie lorsqu'il se prononçait sur les armes nucléaires jadis?

M. Macdonald: 1. Non.

2. Non.

TRAVERSE SNYE, À FORT-SIMPSON (T. N.-O.)

Question n° 1414—M. Rhéaume:

1. Quel a été le total des dépenses à partir de 1953 jusqu'à maintenant pour l'entretien et la réparation de la traverse Snye de l'île à la terre ferme à Fort Simpson (T. N.-O.)?

2. Quel a été le nombre de jours pendant lesquels cette traverse a été impassable chaque année depuis 1953 jusqu'à maintenant?

3. Quelles sont les dépenses annuelles prévues pour maintenir et réparer cette traverse en 1963-1964 et en 1964-1965?